

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 13 OCTOBRE 2016

DELIBERATION N°BC/2016.00441

**FOURNITURE ET POSE D'UN INSUFFLATEUR D'AIR SUR LE RESEAU AVAL
DU POLE DE LA VIANDE A LA TALAUDIÈRE - AUTORISATION DE SIGNER
L'AVENANT N°1 AU MARCHE 2016ASRI307**

Le Bureau communautaire a été convoqué le 07 octobre 2016

Nombre de membres en exercice : 51

Nombre de présents : 35

Nombre de pouvoirs : 2

Nombre de voix : 37

Membres titulaires présents :

M. Gilles ARTIGUES, M. Jean-Alain BARRIER, M. Eric BERLIVET,
M. Jean-Claude CHARVIN, M. Marc CHAVANNE, M. Gilles ESTABLE, M. Marc FAURE,
M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Christian FAYOLLE,
M. Luc FRANCOIS, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GARRIDO, M. Roland GOUJON,
M. Rémy GUYOT, M. Marc JANDOT, M. Raymond JOASSARD, M. Christian JULIEN,
M. Robert KARULAK, M. Pascal MAJONCHI, M. Gérard MANET, M. Yves PARTRAT,
M. Jean-Michel PAUZE, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, M. Marc PETIT,
M. Hervé REYNAUD, M. Marc ROSIER, M. Jean-Claude SCHALK, M. Joseph SOTTON,
M. Jean-Marc THELISSON, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Enzo VIVIANI,
M. Georges ZIEGLER

Pouvoirs :

M. Bernard LAGET donne pouvoir à M. Gaël PERDRIAU,
M. Jean-Paul RIVAT donne pouvoir à M. Hervé REYNAUD

Membres titulaires absents excusés :

M. Jean-François BARNIER, M. Denis BARRIOL, M. Paul CELLE, M. Jean-Luc DEGRAIX,
M. Bernard FAUVEL, M. Jean-Claude FLACHAT, M. Daniel JACQUEMET,
M. Yves LECOCQ, M. Michel MAISONNETTE, M. Yves MORAND,
Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Gérard TARDY,
M. Alain VERCHERAND

Secrétaire de Séance :

M. Rémy GUYOT

REÇU EN PREFECTURE

Le 25 octobre 2016

VIA DOTELEC - iXBus

042-244200770-20160926-D20160044110-DE

DATE D'AFFICHAGE :20161025

DELIBERATION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 13 OCTOBRE 2016

FOURNITURE ET POSE D'UN INSUFFLATEUR D'AIR SUR LE RESEAU AVAL DU POLE DE LA VIANDE A LA TALAUDIÈRE - AUTORISATION DE SIGNER L'AVENANT N°1 AU MARCHÉ 2016ASRI307

Le marché n°2016ASRI307 relatif à la fourniture et la pose d'un insufflateur d'air sur le réseau aval du Pôle de la viande à La Talaudière a été attribué à la Stéphanoise des eaux le 27 juillet 2016 pour un montant de 23 200 € HT.

Contexte

La commune de La Talaudière connaît une problématique d'odeurs depuis fin 2014. Des sources ont été identifiées lors d'une étude réalisée par celle-ci, dont les eaux usées du pôle de la viande : dégagement par le système de prétraitement de l'abattoir mais aussi le réseau d'assainissement.

En attendant des travaux à réaliser par les industriels du pôle, il a été mis en place un insufflateur d'air sur le réseau depuis le 03 juin. Le marché a été passé pour une période de 5 mois soit jusqu'au 31 octobre pour un coût total de 23 200 € HT.

Afin de poursuivre la mise en place de l'insufflateur d'air jusqu'à la fin d'année et d'être ainsi en phase avec les travaux d'investissement de la Stéphanoise d'Abattage, un avenant au marché doit être mis en œuvre.

Cet avenant actera le prolongement de l'installation pour une période maximum de 2 mois à compter du 1^{er} novembre 2016 et l'augmentation du montant du marché de 8 300 € HT (4 150 € HT /mois) soit 35,78 %.

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **approuve la passation d'un avenant n°1 au marché relatif à la fourniture et la pose d'un insufflateur d'air sur le réseau aval du Pôle de la viande à La Talaudière,**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer l'avenant n° 1 au marché conclu avec la Stéphanoise des eaux,**
- **la dépense correspondante sera imputée sur le chapitre 23 du budget annexe assainissement collectif de l'exercice 2016.**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait,
Le Président,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Gaël Perdriau', with a large, sweeping flourish above the name.

Gaël PERDRIAU